



LA FEUILLE DE SAINTE-FOY

n°129 - Avril 2024

Dans ce numéro

- Installation médecin
- Lignes de covoiturage
- Urbanisation avenue René Cassin
- Déchets ménagers : nouvelles consignes de tri
- Quelles démarches pour vos travaux
- Recensement de la population
- Titre d'identité
- Elections Européennes
- Inscription école
- Nouveau conseiller municipal
- Etat civil

Agenda

Vendredi 5 avril

Carnaval de l'école

Samedi 6 avril

Repair Café

Dimanche 7 avril

Compétition d'échecs

Samedi 20 avril

Stage de danse

Samedi 27 avril

Concert

de l'école de musique

Samedi 04 mai

Stage de danse

Mercredi 8 mai

Commémoration de l'armistice
et apéritif

Samedi 25 mai

Repair Café

Vide grenier

Concours de pétanque

Samedi 2 juin

Stage de danse

Dimanche 9 juin

Elections Européennes

Samedi 15 juin

Repair Café

Marché nocturne

Vendredi 21 juin

Fête de la musique

Samedi 22 juin

Pouletade

Vendredi 28 juin

Fête de l'école

LE MOT DU MAIRE



Le décès d'Albert CHAMAYOU, le 17 janvier 2024, dans sa 93^{ème} année - Il était né à Sainte-Foy d'Aigrefeuille le 15 avril 1930 - m'a particulièrement affecté, parce qu'il était un personnage attachant que l'on appréciait pour sa gentillesse, son esprit, son bon sens. Albert a exercé les fonctions de conseiller municipal de Sainte-Foy d'Aigrefeuille durant quatre mandats. Il a été élu du 28 mars 1965 au 17 mars 1989, soit 24 années, pendant lesquelles il s'est investi pour notre commune.

Albert CHAMAYOU aimait la vie; il était plein d'humour et on appréciait ses récits, ses blagues, contées le plus souvent en patois. Il aimait évoquer l'histoire controversée du cépage "Othello" qu'il avait cultivé sur les terres où s'est implanté aujourd'hui le lotissement auquel nous avons donné le nom : "Les Vignes d'Othello". Ce vin était considéré comme dangereux par les pouvoirs publics qui lui reprochaient d'avoir un taux de méthanol élevé, ce qui valait à l'époque au cépage « Othello », particulièrement résistant, nécessitant peu de traitements, la réputation de faire partie de ces vins qui rendent fou ! Sa production a été interdite. En fait il s'agissait surtout de répondre à une crise de surproduction; cette loi relevait plus du politique que de la santé publique. Aujourd'hui, à l'heure de la protection de la biodiversité fruitière, de la viticulture durable, les actes de désobéissance civiques de l'époque trouvent un écho de plus en plus favorable. Des associations militent pour la réhabilitation de ce cépage et de quelques autres. Peut-être que "l'Othello" comme le chantait Jean FERRAT, faisait des centaines à ne plus savoir qu'en faire ? Albert devait en être convaincu. Adissiatz, Albert.

Les bons chiffres de 2023

Nous clôturons l'exercice avec un solde de trésorerie de 2,5 millions d'euros. Ce résultat satisfaisant a été obtenu sans augmentation des taux d'imposition, ni du prix des services - la cantine, la garderie, la redevance d'assainissement - et avec une aide substantielle aux associations, en subventions et en avantages en nature. Les dépenses d'investissement du budget communal s'élèvent à 542 725 euros. Elles concernent notamment le matériel informatique et le mobilier scolaire, l'atelier municipal, l'entretien des bâtiments, les travaux de l'avenue René CASSIN. En fonctionnement, on note une augmentation globale des dépenses de 3,31%, alors que les recettes évoluent de 8,52%. Les variations les plus significatives, par rapport à l'année précédente, se trouvent dans les charges générales (+7,53%) et de personnel (+9,87%), et en recettes elles se situent au niveau de la dotation de l'état (+20,03%) - c'est à relever - et de la fiscalité (+14,32%), en rappelant que nous avons neutralisé le taux de la taxe foncière. Le compte administratif du budget principal dégage en investissement un montant de restes à réaliser de 538 147 euros. Il s'agit de la programmation des travaux de 2024 qui sera reprise au budget primitif, actuellement en cours d'élaboration. Les opérations engagées concernent l'avenue René CASSIN, la 2^{ème} tranche, l'aménagement d'un cabinet médical, la réhabilitation de bâtiments communaux... Pour le moyen terme bien d'autres projets sont à l'étude : le lac, bien sûr, des cessions foncières, l'aménagement de l'ancien atelier, de la mairie, de la maison du centre bourg... Leur concrétisation dépend de la conjoncture économique, mais aussi de nos partenaires : le préfet, le département, le Syndicat de Bassin Hers Girou. A l'heure actuelle tout est mis en œuvre pour qu'ils nous assistent et nous aident dans les études et les financements de ces dossiers particulièrement importants qui ne peuvent aboutir sans le concours des pouvoirs publics.

Le Maire, Daniel RUFFAT



saintefoydaigrefeuille

Mairie de Sainte-Foy d'Aigrefeuille

Place de la mairie - 31570 - Tél.: 05 61 83 78 70

courriel : saintefoydaigrefeuille.mairie@orange-business.fr

site web : <https://www.mairiesaintefoydaigrefeuille.fr>



Mairie de
Sainte-Foy d'Aigrefeuille

INSTALLATION MEDECIN

Depuis le 22 janvier la commune compte **un deuxième médecin généraliste**. Nous avons saisi l'opportunité d'accueillir ce praticien en recherche rapide d'un local en attendant la fin de la construction et de l'aménagement des locaux acquis au Clos de Labourdette. Dans le cadre du développement de l'offre de soins, un bâtiment modulaire a été installé à côté de la mairie. La municipalité a pris en charge l'installation de ce dernier, le médecin s'acquittant d'un loyer mensuel.

Concernant **les locaux au Clos de Labourdette** destinés à l'accueil de médecins ils seront livrés hors d'eau, hors d'air à la commune au courant du printemps. Nous avons déjà depuis la fin de l'année dernière sur décision du conseil municipal missionné un architecte suite à consultation de trois maitrises d'œuvres différentes afin de prévoir l'agencement et d'établir une consultation des entreprises. La fin des travaux d'aménagements est programmée pour le courant de l'été 2024.

Le **projet de maison pluridisciplinaire** est quant à lui toujours à l'étude, des discussions entre plusieurs professionnels sont engagées.



LIGNES DE COVOITURAGE



Dans le cadre de l'expérimentation des lignes de covoiturage Illicov menée au niveau de notre communauté de communes Terres du Lauragais, Sainte-Foy d'Aigrefeuille avait été désignée en tant que commune de départ **pour trois des 10 lignes en cours d'expérimentation** :

Ligne 4 : Sainte-Foy d'Aigrefeuille <> Balma Ribaute

Ligne 5 : Sainte-Foy d'Aigrefeuille <> Balma Gramont

Ligne 6 : Sainte-Foy d'Aigrefeuille <> Labège

illicov



Les lignes ont été **ouvertes aux passagers** le lundi 11 décembre. Cependant ce dispositif n'a pas trouvé le succès escompté (peu de navetteurs et de passagers) malgré une très forte participation lors du sondage d'intérêt où nous étions une des communes de Terres du Lauragais avec le taux de participation le plus élevé.

La phase d'expérimentation est à ce jour terminée. Suite à une réunion avec la Région Occitanie qui a la compétence transport, nous avons été informé du **faible taux d'inscription** sur notre commune. Au vu des résultats, il nous a été notifié que ce dispositif ne serait **pas déployé** sur notre commune.

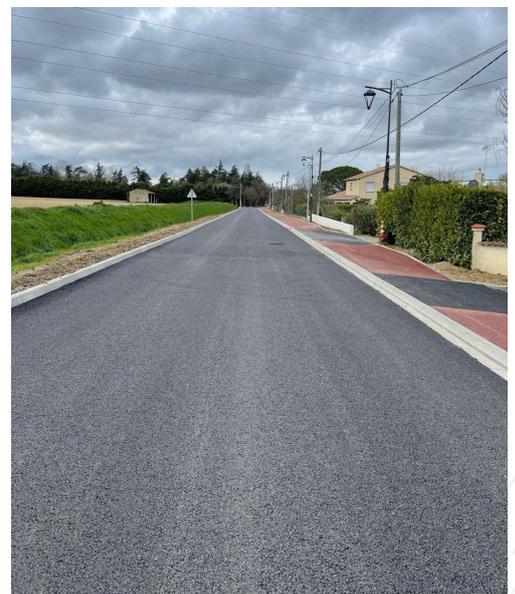
URBANISATION AVENUE RENE CASSIN

Les travaux d'urbanisation de l'avenue René Cassin Phase 2 se terminent. Ils ont consisté en : la **création d'un trottoir normalisé** facilitant le déplacement des piétons en toute sécurité, **l'enfouissement des réseaux secs**, **le renforcement de la chaussée** permettant de supporter le trafic poids lourds qui dessert la zone d'activités, **l'amélioration de la perception visuelle de l'avenue**, ainsi que du **réseau pluvial**.

Sur ce dernier point, afin de **réduire les risques de coulées de boues** causées par les dommages liés aux orages, la municipalité a pris l'initiative d'organiser des rencontres avec l'ensemble des acteurs concernés, afin de développer des solutions efficaces, par des recommandations visant à limiter ces risques à l'avenir, notamment par la création de bandes enherbées, la culture perpendiculaire à la pente et la rotation des cultures au niveau des parcelles concernées.

L'ensemble du projet a été **co-financé** par la commune et les autres organismes que sont l'Intercommunalité, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne.

Nous vous remercions pour votre patience pour les désagréments durant cette phase de travaux visant à améliorer : la sécurité des déplacements sur notre commune ainsi que les écoulements des eaux pluviales.



DECHETS MENAGERS : NOUVELLES CONSIGNES DE TRI



Depuis le 1er janvier 2024, il est obligatoire de **gérer les bio déchets** directement à domicile dans votre compost de jardin. Pour les résidents ne possédant pas de jardin, des kits sont prévus à cet effet et récupérable en mairie. Concernant ce dernier point nous avons demandé au syndicat qu'une organisation plus simple soit mise en place. Ces déchets facilement valorisables en compost représentaient encore 30% de nos poubelles et constituent un levier indispensable pour maîtriser les hausses de coûts de traitement.

Commandez un **composteur gratuitement** via le formulaire sur le site du SIPOM

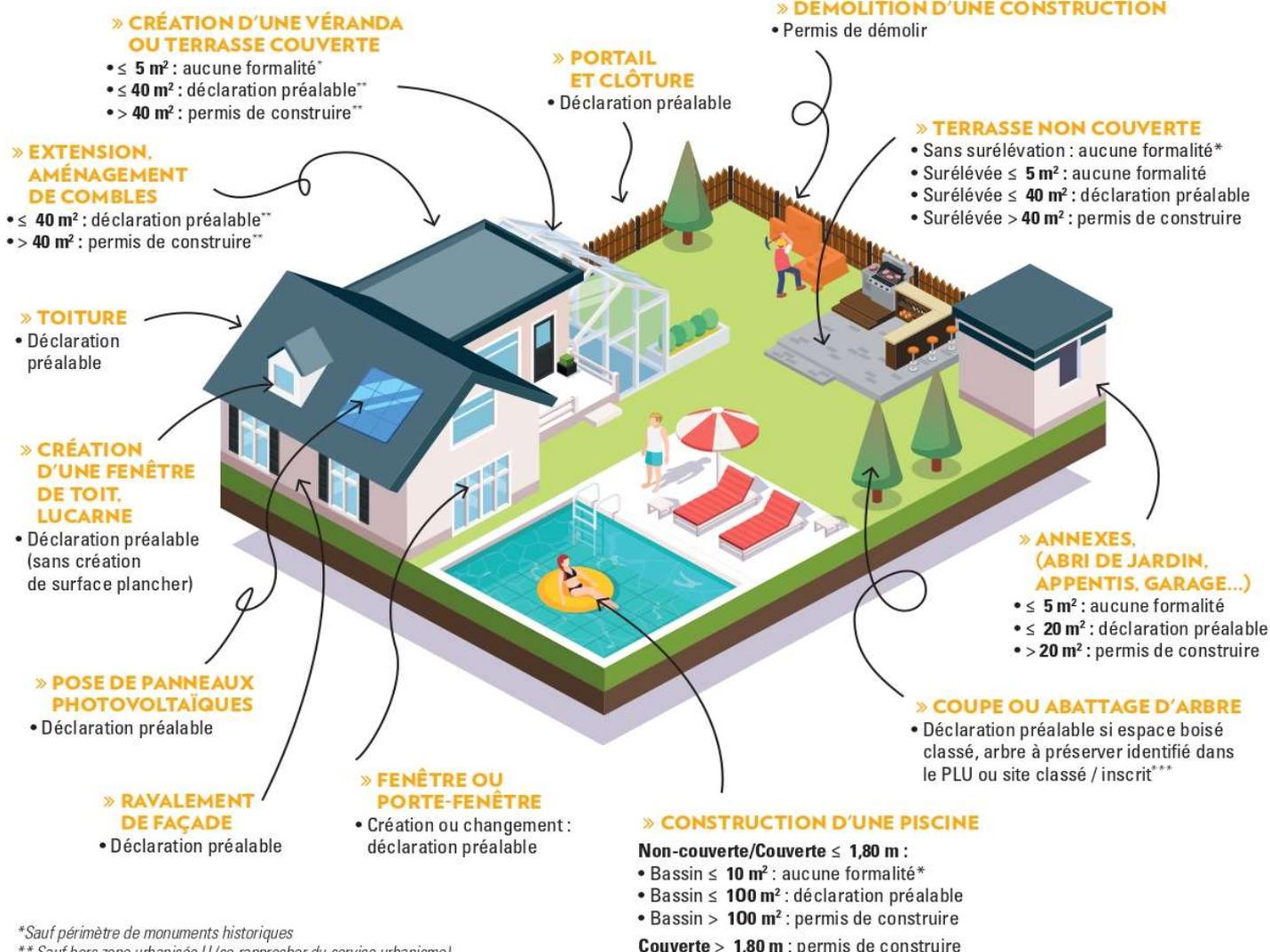


Depuis le 15 janvier le syndicat ne procède plus qu'à **un seul enlèvement des ordures ménagères par semaine, le lundi**. Dans une lettre diffusée dernièrement, le SIPOM expliquait les raisons de la suppression de la tournée du jeudi sans qu'il y ait pour autant une réduction des coûts : « Malgré nos efforts de tri, les effets procurés ne compensent pas complètement les hausses subies qui s'appliquent sur la collecte (à commencer par le coût du carburant), le traitement (transport et conditions de traitement plus coûteuses) et surtout sur la fiscalité sur les déchets (la taxe sur les activités polluantes a été multipliée par 3 en 4 ans : 18€/tonne en 2020, 58€/tonne en 2024). »

QUELLES DEMARCHES POUR VOS TRAVAUX ?

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien **s'informer auprès du service urbanisme** des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (informations non exhaustives). Depuis le 6 mars, les **demandes dématérialisées** d'autorisation d'urbanisme se feront à cette adresse : <https://ideau.atreal.fr/>. Vous retrouverez les conditions générales d'utilisation sur le site de la commune. Le service urbanisme reçoit sur rendez-vous en mairie : 05 61 83 78 70

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



*Sauf périmètre de monuments historiques

** Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

*** Formulaire demande coupe ou abatage disponible en mairie

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population vient de se terminer : les chiffres officiels nous seront communiqués ultérieurement. Cet acte civique, obligatoire, concerne tout le monde et profite à tous. Les **données recueillies sont déterminantes** pour l'attribution des dotations afin que les petits et grands projets puissent être réalisés et financés. Nous vous remercions pour votre civisme et pour la rapidité de vos réponses. Dans le cadre de loi Pacte et d'une nouvelle expérimentation, la commune a fait appel à La Poste afin d'assurer cette prestation. Les **retours ont été très positifs**, plus de 85% de réponses par voie dématérialisée, le reste ayant été réalisé en format papier et par de l'aide à domicile, un temps de réponse très rapide a permis de mener à bien cette mission dans le temps imparti. Prévu sur un délai de 5 semaines, le taux de retour était déjà de plus de 95% à mi-parcours.



Elections européennes

Je m'inscris,
je vote !



ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes auront lieu **le 9 juin 2024**.

Les électeurs nouveaux habitants de la commune ont jusqu'au **vendredi 3 mai 2024 pour s'inscrire** sur les listes électorales de leur commune. Démarche qui peut s'effectuer directement auprès de la mairie ou sur le portail <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

A noter, pour les inscriptions et changements en ligne, la date limite est fixée au mercredi 1er mai 2024.

TITRE D'IDENTITE

Des vacances à l'horizon ?

Un renouvellement de vos titres d'identités ?

Réservez anticipez

Trouvez dès à présent un

rendez-vous sur :

<https://rendezvous.passeport.ants.gouv.fr/>

Nous vous rappelons que les **chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique** et notamment aux abords du groupe scolaire, dans le parc et autour du lac. Un chien sans laisse est considéré en divagation même si son maître est à proximité.

RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2024

Votre enfant sera nouvel arrivant sur notre commune ou il aura atteint l'âge de 3 ans, vous devez l'inscrire dès aujourd'hui pour la rentrée de septembre.

Un **dossier est téléchargeable** sur notre site internet : <https://www.mairiesaintefoydaigrefeuille.fr/ecole-anne-frank/> ou vous pouvez venir le **retirer au secrétariat** pendant les heures d'ouverture au public. Celui-ci doit être remis en mairie directement accompagné des pièces justificatives.

NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Sébastien DESFARGES élu sur la liste minoritaire remplace Jean-Paul MONTEIL démissionnaire.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

NAISSANCES

26/01/2023 PEREZ Ella

28/01/2023 PEPIN Alice

15/03/2023 HACHANI Iyed

04/04/2023 MATHA COUQUET Marcus

12/04/2023 HURTAUX Yvan

19/05/2023 MANSOURI Andréa

22/05/2023 GARDIN Pierre

27/05/2023 CHAMAYOU Mia

11/06/2023 LAGAISE Solveig

14/06/2023 LABEDAN Baptiste

15/06/2023 DOUCET Elisa

29/06/2023 LE MASLE Bastien

05/07/2023 DUPONT MARONIER Maël

16/07/2023 CAMERIN Stella

31/07/2023 JEAN Léandre

11/08/2023 RENAUDIN Baptiste

13/08/2023 STAUT Augustin

06/09/2023 MONTJAUX Victor

13/09/2023 MARES Victor

19/09/2023 SARFATI Ella

21/09/2023 GOURVENNEC Raphaël

01/10/2023 COLOMB Milo

10/10/2023 LAYRAL Charles

13/10/2023 PEZZUTTO Cyana

27/10/2023 MEHU Léa

28/10/2023 BALDAN Hugo

13/11/2023 COURANJOU Orion

ETAT CIVIL

MARIAGES

13/05/2023 SEHABIAGUE Damien et GIARDI Coline

27/05/2023 HANNE Patrice et DAUBIGNEY Delphine

17/06/2023 LABORDE Xavier et BREMENT Corentine

17/06/2023 KINDELBERGER Jacques et LOSI Sophie

08/07/2023 DELEVOYE Hugues et CERTAIN Adèle

28/07/2023 MOOIJENKIND Dylan et COURRIEU Léa

19/08/2023 WEYLAND Xavier et LALLIARD Caroline

26/08/2023 COUDERC Jean-Samuel et DA SILVA Cloé

09/09/2023 DE SOUSA Florian et DANOS Marion

16/09/2023 BONZOM Arnaud et DHERS Marie

DECES

14/04/2023 COURRIEU Sophie

21/05/2023 ROUMAGNE Daniel

01/07/2023 ALBY Christian

14/07/2023 SOLAZ Christian

01/08/2023 PONTHEIU Pascal

19/10/2023 BOUFAID Amid

23/11/2023 CAZENEUVE Jean-Paul

16/12/2023 ZAGO Ada

17/01/2024 CHAMAYOU Albert

27/02/2024 CONAN Alain